

AG de l'AVL datant du 6 juin 2013 à l'école de Podemainge, Orsières.

Ordre du jour

1. Accueil-présences
 2. Approbation PV 2012
 3. Présentation de la ludothèque « Caribou »
 4. Allocution de Madame Sylvie Rausis, représentante des autorités communales
 5. Rapport du comité cantonal
 6. Démissions-nominations
 7. Désignation de la ludothèque organisatrice de l'AG 2014
 8. Questions-divers
-

1. Accueil-présences

Selon liste des présences

Excusés :

Jean-Maurice Tornay, Préfet d'Entremont

Marcelle Monnet-Terettaz, Présidente de l'AVL

Brigitte Gasser, Caissière AVL

Ludothèque de Grimisuat

etc. selon liste

Absents :

Jean-François Thétaz, Président de commune

Ludothèque de Saxon

...

Marthe Grange souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée ici présente. Elle annonce le décès récent du papa de Brigitte Gasser, qui explique l'absence de cette dernière. MG annonce également l'absence de Marcelle Monnet-Terettaz, retenue à Bern.

Rapport d'activité

Remerciements à la ludothèque «Caribou » d'Orsières pour son accueil chaleureux et l'organisation de cette AG.

2. Approbation PV 2012

Pas de remarque. Accepté par l'Assemblée.

3. Présentation de la ludothèque « Caribou »

Présentation faite par sa présidente, qui se dit heureuse d'accueillir à Orsières cette dernière AG, pour les onze ans de la ludothèque.

Historique de la ludothèque faite à cette occasion.

Cf feuille de présentation.

Juin 2013 fut l'année de départ de « Caribou » dans les locaux qu'elle occupe actuellement à l'école de la Proz.

La présidente remercie l'AVL ainsi que la commune d'Orsières pour leur précieux soutien ; cette AG amène aux ludothécaires de Caribou de la motivation à continuer dans cette voie.

4. Allocution de Madame Sylvie Rausis, représentante des autorités communales

Madame Rausis souhaite la bienvenue à l'assistance et excuse l'absence de Monsieur Thétaz, Président, retenu par une séance. En charge des affaires sociales et d'assistance ainsi que de Jeunesse et Sports, elle représente ce soir les autorités de la commune, qui remercient d'ailleurs l'AVL d'avoir choisi Orsières pour y organiser leur AG.

Madame Rausis procède ensuite à une présentation détaillée de la commune. Elle remercie ensuite les bénévoles pour leur précieux travail au sein de la ludothèque et invite l'assistance à l'apéritif - offert par commune - qui suivra.

5. Rapport du comité cantonal

- Rapport de la présidente

Allocution de Marcelle Monnet-Terettaz, lue devant l'assistance par Marthe Grange.

- Rapport de la caissière sur l'état des comptes 2012 et le budget 2013

Les comptes ayant déjà été **adressés aux membres concernés de l'assistance**, Marthe Grange ne les commente pas mais répond volontiers aux questions.

En 2012 encore, la LoRo a versé CHF 35'000.- à l'AVL. Elle a toujours pu être considérée comme le soutien financier le plus important des ludothèques Valaisannes. Depuis 2013, la position de la LoRo a néanmoins changé, préférant dorénavant apporter aux différentes ludothèques Valaisannes des soutiens ponctuels beaucoup plus ciblés, ce qui demande à ces dernières un travail toujours plus complexe, avec budgets pré visionnaires élaborés par des fiduciaires spécialement mandatées à cet effet et preuves visibles d'autres sources de financement à l'appui.

Pour information, Migros a également été approchée et a promis le versement de CHF 1000.-
À suivre.

Budget 2013 : **CHF 36'170.-** au total. Les dépenses de l'ensemble des ludothèques Valaisannes sont estimées à : **CHF 31'5000.-**. La somme allouée aux jeux géants ainsi qu'aux frais divers totalise **CHF 38'700.-**, ce qui prédit un déficit important pour 2013.

Sonja Savioz, vérificatrice, confirme que lors de son contrôle des comptes de l'AVL de 2012, le 29 mars 2013, elle a pu constater que ces derniers étaient sains et bénéficiaires de **CHF 11'285.-**.

Remerciements à Madame Gasser pour son important travail.

- **Approbation des comptes**

Comptes approuvés par l'Assemblée.

- **Rapport de la présidente régionale**

Madame Christine Ducrey souhaite la bienvenue à Mesdames Daniela Lannez et Marie-Christine Bentin.

Bilan des 15 ans de l'AVL fêtés à Conthey début septembre 2012 et de la fête du jeu qui a eu lieu à Martigny début mai 2013.

Si les articles concernant les différentes manifestations liées aux ludothèques Valaisannes sont toujours bienvenus dans la presse régionale, il convient de ne pas oublier le Ludo Journal, toujours en attente des annonces concernant les anniversaires des différentes ludothèques, les succès et difficultés rencontrés, etc.

Présentation du fil rouge : organigramme à garder précieusement en ludothèque, afin de pouvoir le consulter au besoin par tous les membres des ludothèques.

Nouvelles de l'ASL : Texte de Daniela Lannez lu à l'assistance par Christine Ducrey. (cf. annexe)

Remerciements de Marthe Grange à Mesdames Ducrey et Lannez pour leur participation

Questions de l'assistance :

- L'utilisation du logo de l'ASL comme unique logo valable pour toutes les ludothèques de Suisse est-il déjà en vigueur et obligatoire ?
Pas encore.
Véronique Glassey rappelle que les ludothèques du Valais avaient déjà refusé cette idée par le passé, du fait que ce changement impose le renoncement à l'ancien logo et entraîne de ce fait des frais importants à chaque ludothèque.
- Pourquoi l'utilisation des deux logos ensemble, avec ajout simple du logo de l'ASL à celui déjà existant des ludothèques ne serait-il pas possible ?
Marie-Christine Bentin précise que l'on peut toujours indiquer que l'on est membre de l'ASL en faisant figurer le logo officiel de l'ASL sur sa devanture et dans ses papiers.
Daniela Lannez rétorque que l'ASL a pour objectif la signature d'une seule et même convention pour toutes les ludothèques du pays, ce qui implique de fait l'adoption d'un seul et même logo officiel pour toutes les ludothèques.
- **Statistiques : Présentation ppt par Madame Véronique Glassey, administratrice du site AVL.**
Cf. ppt en annexe.
- Le montant versé par l'AVL est à mettre sous la rubrique « dons ».
- Le montant total des achats de jeux sont en diminution par rapport à 2011, de même que les ouvertures, manifestations, formations et soirées jeux. Il semblerait que cette baisse générale soit due aux difficultés rencontrées par différentes ludothèques cette dernière année.
- L'AVL projette la publication de 2000 nouveaux flyers présentant toutes les ludothèques Valaisannes, mentionnant leur adresse, n° de téléphone et site WEB. Chaque ludothèque en recevra environ 70 exemplaires, à distribuer, par exemple, lors de différentes manifestations. Pour cela, il convient que chaque ludothèque contrôle ses données et communique au plus vite tout changement.

- Rappel que le bénévolat n'exclut en aucun cas de faire figurer officiellement toutes dépenses telles que transports, téléphones, ou parking, par exemple, car ce type de dépenses, d'une part, engendrent rapidement des montants importants (0.75 ct en moyenne le Km, par exemple, selon le TCS), et d'autre part, intéressent vivement la Loro, qui, participant de manière importante à notre soutien financier, demande de plus en plus de détails concernant notre travail et les frais attenants. En d'autres termes, « bénévolat » ne signifiant pas « travail gratuit », VG déplore que ces chiffres n'apparaissent jamais nulle part, malgré leur importance.
- **Feedback des ludothèques en fêtes, Conthey, 1^{er} septembre 2012**

Véronique Glassey a monté un film concernant cette manifestation, qu'elle présente à l'assistance.

Remerciements à ludothèque de Conthey Les Branchés, qui a beaucoup œuvré, ainsi qu'aux neuf autres ludothèques participantes : Lud'Oasis de Nendaz, les Wacouwas de Saxon, la ludothèque de Sierre, la ludothèque de Martigny, Au pays des jouets d'Ardon, Ludothèque Maïs de Monthey, Agauludo de St-Maurice, la ludothèque de Sion et la ludothèque de Savièze.

Remerciements de Marthe Grange, qui exhorte également à aller consulter le nouveau site de l'AVL.

Remerciements à Olivier Granger, d'ailleurs, à ce propos.

- **Rapport de la secrétaire :**

Cf texte en annexe.

Marthe Grange souligne à nouveau l'importance des rapports de chaque ludothèque, qui permettent ainsi de prendre conscience de l'importance du travail fourni par chacune d'entre elles. Elle remercie également les 20 ludothèques qui l'ont rendu en début de cette année.

6. Démissions-nominations

Véronique Glassey annonce la démission de Marthe Grange, secrétaire depuis 2009 et la remercie pour sa précieuse collaboration.

Remerciements de MG aux membres du comité et à la présidente pour la belle collaboration qu'elle a pu vivre avec ces dernières durant toutes ces dernières.

Bienvenue à Judith Morand Oberholzer, nouvelle secrétaire de l'AVL.

Bienvenue également à Christiane Claudet de la ludothèque d'Ovronnaz, ancienne secrétaire, institutrice et comptable, qui s'est également proposée dernièrement comme nouvelle membre au comité de l'AVL : Son nouveau statut sera discuté très prochainement, le comité devant compter un nombre impair de membres en son sein.

L'élection de l'ensemble des membres du comité de l'AVL à leur poste précédent, tout comme celle de Judith Morand Oberholzer comme nouvelle secrétaire ont été acceptées à l'unanimité par l'assistance.

7. Désignation de la ludothèque organisatrice de l'AG 2014

Savièze a accepté de prendre l'organisation de l'AG de 2014, qui aura lieu le 5 juin 2014.

8. Questions-divers

Madame Marie-Christine Bentin

- La prochaine formation cadre proposée par l'ASL se réjouit d'accueillir de nombreuses représentantes Valaisannes. Félicitations et encouragements à continuer sur cette voie !
- **Un nouveau cours ASL de deux jours va être organisé, comprenant des thèmes essentiels à l'administration d'une ludothèque, tels que la conduite d'équipe, l'élaboration et la tenue des comptes, l'approche des autorités, etc.**
- Ne pas hésiter à consulter le site ASL, constamment tenu à jour, concernant toute information sur les formations. Les questions ou suggestions concernant 2014 sont bienvenues.

Madame Daniela Lannez

- **Le symposium** du 19 septembre 2013 aura pour thème : « Les ludothèques en quête d'avenir - Le marketing autour d'une identité commune ».
- L'an prochain un nouveau cours sera mis sur pieds avec la même intervenante sur deux jours, afin d'acquérir les notions de base et apprendre à constituer un dossier permettant la recherche de fonds. Ce cours est à considérer comme un très bon investissement, car très utile. DL cite en exemple le Lions Club qui a trouvé le dossier de la ludothèque de Renens tellement pro qu'il a décidé d'organiser un brunch uniquement pour elle et de lui verser CHF 1500.- au lieu des CHF 500.- promis au départ.
- La LoRo a, de son côté, conseillé à chaque ludothèque vaudoise de faire sa propre demande, ce qui, d'ailleurs rapporte plus aux demandeurs. La LoRo fribourgeoise a fait la même demande. La LoRo rappelle en outre que les loyers payés par la commune sont à considérer comme des dons (recettes) et donc à faire figurer dans les statistiques comme tels. Dans un souci d'équité et de transparence, la LoRo VD demande expressément que tout lui soit à présent détaillé. En effet, la LoRo ne finance pas le fonctionnement mais les outils d'une association. Cette demande semble donc logique.
Les ludothèques fribourgeoises ont obtenu la simplification de leurs dossiers. Ainsi, Châtel st-Denis a pu transférer les résultats de ses comptes à LoRo à l'aide d'un document simplifié, signé par un vérificateur officiel. La LoRo l'a semble-t-il accepté en l'état.
La LoRo valaisanne, par contre, demande énormément de détails aux ludothèques, malgré le fait qu'elles ne sont pas bénéficiaires. La présidente a rencontré à maintes reprises Jean-Maurice Tornay, président de la LoRo valaisanne, à ce sujet, qui reste malgré cela très pointilleux. Il exige de la part de l'AVL un réviseur agréé pour chaque bilan annuel, ce qui implique à chaque fois CHF 800.- de frais supplémentaires pour ne peut-être rien recevoir au final, si d'aventure la LoRo décidait de ne plus entrer en matière.
Un changement de méthode de demande de fonds est donc à repenser et soumettre à la LoRo, tel que, par exemple, cesser de centraliser les demandes vers l'AVL.

À suivre.

Madame Véronique Glassey

Madame Sandrine Germanier, présidente de la ludothèque de Conthey rapporte avoir été approchée dernièrement pour animer une fête, sans rien recevoir en retour, sinon une facture de CHF 50.- pour leur participation et demande au comité ce qui est possible de faire dans ce type de situation. MG suggère de poser les conditions au départ. VG rapporte avoir également connu ce type de situation et préparer actuellement un dossier contrat pour ne pas avoir à payer.

Présentation du nouveau site de l'AVL

Le site a changé quelque peu, mais les fonctionnalités restent les mêmes.

- VG rappelle que les ludothèques valaisannes peuvent toujours trouver tout un choix de jeux géants à la ludothèque de Sierre, mis à disposition gratuitement à condition de venir les chercher sur place. Une bâche est également à disposition de tous. Il convient juste d'y coller les informations concernant la manifestation à annoncer ainsi que le nom de la ludothèque concernée.
- Les règles de jeux, bien que nombreuses, ne sont pas encore toutes accessibles sur le site. Il ne faut donc pas hésiter à demander les règles manquantes. Les suivantes seront en effet intégrées petit à petit, au vu de l'ampleur du travail.
Afin d'obtenir les règles à disposition, les ludothécaires n'ont qu'à taper le nom du jeu sur le moteur de recherche du site AVL, ce qui permet à un fichier PDF de s'afficher. Un descriptif apparaît alors, avec vidéo de démonstration et publicité, également source de financement d'un travail conséquent, bien que bénévole !
Le PDF peut être imprimé directement depuis le site.
- Les manifestations de toute l'année figurent actuellement sur la page « Home ». (cliquer sur « toutes les manifestations »).
- Les modifications de chaque ludothèque sont désormais à officialiser par soi-même sur le site. Toutes les informations pratiques pour divers opérations techniques sont également accessibles sur le site, telles que transfert de pdf, annonces ou réservations de jeux géants, transfert de statistiques, etc.

Annonces

- **La Cité des Jeux** aura lieu les 26 et 27 octobre 2013 à Expo Beaulieu Lausanne, grâce à une initiative de la Fondation Connectivia. Ce projet n'a rien de commercial. La présence des ludothèques ne se fera que dans une démarche d'animation. Elles viennent avec leurs projets et la Fondation s'occupe de tout le reste (infrastructure, pub, médias, repas, boissons, etc.). Connectivia prend entièrement les risques financiers à charge et ont fait eux la démarche de venir chercher les ludothèques.
L'idée est donc que le plus de ludothèques possible participent à cet évènement et s'inscrivent chez VG, répondante pour les ludothèques Valaisannes.
Trois ludothécaires pour chaque tranche de 3 heures sont ainsi attendues, ce qui totalise environ 20 ludothécaires pour couvrir tout le Week-end, pour que le défi puisse être relevé. Les ludothèques vaudoises, genevoises, neuchâteloises et fribourgeoises participeront aussi.

Informations sur le site : <http://www.cite-jeux.com/cms/fr>

- **La Fête du Jeu** qui dure maintenant depuis 20 ans, dont 8 ans grâce à la collaboration de deux ludothèques aura à nouveau lieu au CERN de Martigny l'an prochain, avec l'idée nouvelle de créer dès lors un village dédié aux enfants. Ce village ne sera pas une garderie, mais un espace réservé aux plus petits sous la responsabilité de leurs parents. Les ludothèques à nouveau intéressées à participer, peuvent s'inscrire auprès de VG, qui sera à nouveau membre du comité d'organisation.
- La ludothèque d'Echallens a projeté d'accueillir **la prochaine rencontre VD-VS**, le vendredi 2 mai 2014. Or **la journée internationale du jeu** aura également lieu le week-end du 2 au 4 mai 2014. A voir ce qui sera finalement décidé à ce propos. Les rencontres VD-VS se déroulent en principe durant la journée jusqu'aux alentours de 15 heures.

Qu'en est-il des ludothèques valaisannes ; préfèrent-elles agir chacune de son côté ou s'assembler en un seul lieu pour un projet commun?

Les propositions par rapport au lieu et au thème - l'eau- sont à adresser à VG jusqu'au 20 juin 2013, pour que les réponses puissent être transmises à l'ASL d'ici au 26 juin.

- Pas de question de l'Assemblée.

Remerciements de Marthe Grange aux ludothécaires ici présentes, à la commune d'Orsières et ses représentants, ainsi qu'aux membres des comités de l'AVL et de l'ASL.

Séance levée à 20h10

Annexes :

- PV de l'AG 2012
- Comptes 2012-budget 2013
- Coupon d'inscription, plan de situation
- **Divers textes lus devant l'Assemblée**